ESSAI

N° 81.

SUR

L'HYGIÈNE DES ENFANS

PENDANT LA DURÉE DE L'ALLAITEMENT;

Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 7 mai 1828, pour obtenir le grade de Docteur en médecine ;

PAR LOUIS-AUGUSTIN SAINT-CLIVIER,

Docteur en chirurgie; Chirurgien en chef-adjoint des hospices de Bourges ; ancien Chirurgien militaire.

Par tout à haute voix la nature le dit :
La véritable mère est celle qui nourrit.
MOISY.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n° 13.

1828.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. LANDRÉ-BEAUVAIS, Doyen.	Messieurs
Anatomie	CRUVEILHIER.
Physiologie	DUMÉRIL.
Chimie médicale	ORFILA, *Examinateur.*
Physique médicale	PELLETAN fils, *Président.*
Histoire naturelle médicale	CLARION, *Examinateur.*
Pharmacologie	GUILBERT.
Hygiène	ANDRAL.
Pathologie chirurgicale	MARJOLIN. / ROUX.
Pathologie médicale	FIZEAU. / FOUQUIER.
Opérations et appareils	RICHERAND, *Examinateur.*
Thérapeutique et matière médicale	ALIBERT.
Médecine légale	ADELON.
Accouchemens, maladies des femmes en couches et des enfans nouveau-nés	DESORMEAUX, *Suppléant.*
Clinique médicale	CAYOL. / CHOMEL. / LANDRÉ-BEAUVAIS. / RÉCAMIER.
Clinique chirurgicale	BOUGON. / BOYER. / DUPUYTREN.
Clinique d'accouchemens	DENEUX.

Professeurs honoraires.

MM. CHAUSSIER, DE JUSSIEU, DES GENETTES, DEYEUX, DUBOIS, LALLEMENT, LEROUX, PELLETAN père, VAUQUELIN.

Agrégés en exercice.

Messieurs	Messieurs
Arvers, *Suppléant.*	Gibert.
Baudelocque.	Kergaradec.
Bouvier.	Lisfranc.
Breschet.	Maisonabe.
Cloquet (Hippolyte).	Parent du Chatelet.
Cloquet (Jules).	Pavet de Courteille.
Dance.	Ratheau.
Devergie.	Richard.
Dubois.	Rochoux.
Gaultier de Claubry, *Examinateur.*	Rullier.
Gérardin, *Examinateur.*	Velpeau.
Gerdy.	

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MONSIEUR P.-E. LEBAS,

Docteur en médecine; Médecin en chef des hospices de la ville de Bourges ; Médecin du Collége royal de la même ville; Membre du Jury médical du département du Cher.

A MONSIEUR FRANÇOIS RHODIER,

Docteur en médecine et en chirurgie; Chirurgien en chef des hospices de Bourges et du Collége royal de la même ville.

L.-A. SAINT-CLIVIER

ESSAI

SUR

L'HYGIÈNE DES ENFANS

PENDANT LA DURÉE DE L'ALLAITEMENT.

Les soins que réclament les enfans, depuis la naissance jusqu'au moment du sévrage, sont d'une grande importance; souvent la bonne ou la mauvaise constitution de l'homme en dépend; à cette première époque de la vie, l'ignorance et les préjugés assiègent son berceau, et peuvent être pour lui la source de maux et d'infirmités sans nombre. La mère, à qui la nature a confié le soin du nouveau-né, est sans doute, portée à tout faire pour son bonheur: « elle veut que son enfant soit heureux, qu'il le soit dès à présent; en cela elle a raison, quand elle se trompe sur les moyens, il faut l'éclairer. » (1) Cette tâche est celle du médecin, il doit donc s'attendre à être souvent appelé, ou pour détruire d'anciennes et pernicieuses pratiques, ou pour modifier des innovations dont l'efficacité n'est pas toujours sanctionnée par les résultats. Livré à l'exercice de la médecine depuis

(2) *Jean-Jacques Rousseau*, Émile.

dix ans, père d'une assez nombreuse famille élevée sous mes yeux, j'ai été à même de comparer les théories des différens auteurs avec ma propre expérience. Je vais essayer de réunir dans un cadre étroit les principes d'après lesquels on peut, je crois, parvenir à élever des enfans sains et robustes : ces principes consistent dans l'application bien entendue des préceptes d'hygiène.

On a défini l'hygiène, la partie de la médecine qui a pour but la conservation de la santé, et pour objet la connaissance des choses destinées par la nature à nos besoins et leur action sur nos différens organes. Ces choses, improprement appelées *non naturelles*, ont été classées, par le célèbre professeur *Hallé*, de la manière suivante : 1°. *circumfusa*, 2°. *applicata*, 3°. *ingesta*, 4°. *excreta*, 5°. *gesta*, 6°. *percepta*.

CLASSE PREMIÈRE.

Circumfusa. (Choses environnantes, atmosphère, chaleur, lumière, etc.)

La température à laquelle était soumis l'enfant au milieu des eaux de l'amnios est bien supérieure à celle de l'atmosphère, aussi son corps étant recouvert d'un épiderme extrêment délicat, la première impression qu'il reçoit en venant au monde, est une sensation de douleur; il est donc à propos de faire que ce passage ne soit pas trop brusque, en maintenant dans l'appartement du nouveau-né une température douce, et ce soin sera d'autant plus important que la saison sera plus rigoureuse. Il est surtout essentiel de préserver les enfans du froid et de l'humidité pendant le temps de la première dentition, et l'on peut appliquer justement à l'hygiène de cet âge l'aphorisme suivant d'Hippocrate : *Frigidum inimicum ossibus, dentibus, nervis, cerebro, spinali medullæ, calidum vèro utile.* (Sect. 5, aph. 18.) Mais si l'on doit porter son attention sur la température de l'air, à cause de l'action qu'il exerce à la surface du corps, il n'est pas moins important de veiller à ce qu'il ne contienne aucun prin-

cipe capable d'exercer une influence dangereuse sur les organes de la respiration ; l'air de la campagne a de grands avantages sur celui des villes; il a suffi souvent d'y transporter des enfans faibles et languissans pour leur faire recouvrer la santé et la force. Si cependant l'enfant doit être nourri à la ville, il faudra préférer les rues spacieuses et aérées aux rues basses et humides, éviter les appartemens peints ou plâtrés nouvellement, et avoir soin de n'y pas laisser séjourner des fleurs répandant des odeurs fortes.

Ainsi que tous les êtres organisés, l'enfant a besoin de la lumière, et comme il la recherche avec avidité, il faut qu'il la reçoive du côté des pieds, sans cela ses yeux prendraient une direction vicieuse. On doit aussi se garder de l'exposer trop tôt à un jour trop vif; sa vue, très-tendre à cette époque, en serait péniblement affectée, et je ne suis pas éloigné de croire qu'à ce défaut de précaution doivent être attribuées beaucoup d'ophthalmies plus ou moins graves qui surviennent fréquemment aux nouveau-nés.

CLASSE DEUXIÈME.

Applicata. (Choses appliquées, vêtemens, lit, bains, frictions, etc.)

Avant de vêtir l'enfant, il est indispensable de le débarrasser de l'enduit gras dont il est fréquemment couvert en sortant du sein de sa mère ; on se sert à cet effet d'une petite éponge fine, trempée dans de l'huile d'olive tiède, avec laquelle on frotte légèrement toute la surface du corps, que l'on essuie après avec un linge chaud. On peut, au lieu d'huile d'olive, employer un peu de beurre frais ; l'eau chaude n'aurait pas d'action sur le corps gras dont il est ici question, et si l'on cherchait à l'enlever au moyen d'un linge sec, les frottemens réitérés que l'on serait obligé de faire irriteraient la peau tendre de l'enfant et donneraient lieu à son inflammation; il ne faut pas, du reste, que ce soin de propreté occupe trop long-temps, parce qu'il serait plus dangereux de laisser l'enfant découvert que de négliger d'enlever

quelques portions d'impuretés qui s'attacheront aux linges dans lesquels on l'enveloppera, ou dont on le débarrassera par des lotions postérieures. Ces lotions devront être fréquentes et toujours faites avec l'eau tiède. La médecine a fait justice de l'erreur dans laquelle étaient certains philosophes, qu'il fallait baigner les nouveau-nés dans l'eau froide pour leur donner la force et la vigueur. Cet usage cruel aurait bien plutôt pour résultat ordinaire de donner lieu à l'endurcissement du tissu cellulaire, au tétanos, aux convulsions, et bien souvent à la mort. Tous les animaux cherchent à garantir leurs petits de l'impression du froid, et l'homme plongerait son enfant naissant dans de l'eau glacée! Que certains peuples du nord usent encore aujourd'hui de cette pratique barbare; elle est du nombre de celles que nous devons bien nous garder d'imiter.

Mais si les lotions, et surtout les bains froids, sont dangereux pour les nouveau-nés, ils seront utiles aux enfans plus âgés, en ayant soin de les y accoutumer progressivement. Par ce moyen, on augmentera leurs forces, et on les rendra capables de résister aux variations de température, qui sont cause d'un grand nombre de maladies.

Est-il utile d'ajouter un stimulant, tel que le vin ou l'alcohol, à l'eau dont on se sert pour laver l'enfant? Je pense qu'il serait préférable de se servir toujours de l'eau simple. L'addition d'un peu de vin serait peut-être de quelque utilité pour ranimer un enfant très-faible; mais je crois que dans aucun cas on ne doit se servir d'eau-de-vie; son action sur la peau tendre du nouveau-né l'irrite trop fortement, la resserre, et détruit en partie les fonctions importantes qui ont lieu à sa surface. J'ai vu plusieurs enfans que l'on baignait habituellement dans de l'eau aiguisée d'eau-de-vie ayant la peau sèche, aride, furfuracée, et la vaccine ne réussissait chez la plupart d'entr'eux qu'à la troisième ou quatrième vaccination; encore a-t-il fallu quelquefois ramollir la peau au moyen de cataplasmes appliqués sur les bras la veille de l'opération.

L'enfant ayant été lavé et essuyé, on l'enveloppe dans des linges chauds, et après s'être assuré qu'il n'a ni fracture, ni luxation, ni

vice de conformation, il faut s'occuper de son habillement. Il serait superflu de s'attacher à démontrer ici les inconvéniens du maillot; nous devons à l'éloquence de Jean-Jacques, secondée par les efforts des médecins, de voir cet usage absurde généralement abandonné en France. Aujourd'hui l'habillement des enfans est simple, et disposé de manière à gêner peu la liberté des mouvemens; il se compose des objets suivans. Pour la tête, d'une calotte de toile fine retenue par une petite bride qui va d'une oreille à l'autre en passant sous le menton; d'un bonnet d'une étoffe chaude ou légère, selon la saison, s'attachant au moyen d'un cordon légèrement serré autour de la tête. Pour la poitrine, d'une chemise de toile douce et d'une camisole de laine ou de coton fendues par derrière, et descendant au niveau de l'ombilic. La partie inférieure du corps est enveloppée dans deux langes, l'un de toile, pour être appliqué sur la peau, l'autre de laine: ces langes sont assez larges pour faire une fois et demie le tour du corps, et excèdent sa longueur de six ou huit pouces; leur partie supérieure est fixée à la camisole, et l'inférieure est relevée au devant des jambes de manière à ne pas gêner les mouvemens des pieds. Il serait à désirer qu'on n'employât jamais d'épingles dans l'habillement des enfans; il faut au moins avoir le soin d'en faire toujours saillir la pointe en dehors : sans cette précaution, on s'expose à piquer la peau et à déterminer de vives douleurs, et même des convulsions.

Les parties de l'enfant qu'il faut couvrir les premières sont la tête et la poitrine; puis on enveloppe le cordon ombilical dans une compresse de linge fin, et on le maintient relevé sur le côté gauche de l'abdomen au moyen d'une bande large médiocrement serrée. Il est toujours utile, avant d'envelopper le cordon, de le presser plusieurs fois entre les doigts, non pas, comme l'ont prétendu à tort quelques médecins, pour préserver le nouveau-né de la variole, mais bien pour le garantir de l'odeur fétide que répandraient en se putréfiant le sang et la lymphe qu'il contient, surtout lorsqu'il est très-infiltré. On achève ensuite de vêtir l'enfant, puis on passe à la confection de son coucher. Le lit du nouveau-né doit être composé de matières qui n'en-

tretiennent pas autour de lui une chaleur nuisible. Sous ce rapport, la plume ne convient pas ; on doit lui préférer la laine, le crin, mais surtout la balle d'avoine, qui a de plus l'avantage de pouvoir être renouvelée à peu de frais. L'enfant doit être couché la tête légèrement élevée au moyen d'un petit oreiller, le corps incliné tantôt sur le côté droit, tantôt sur le côté gauche, afin de favoriser la sortie de la salive et des mucosités dont la bouche est très-abreuvée dans le jeune âge. On se servira de couvertures légères, et, afin que l'air soit renouvelé dans le berceau, les rideaux n'en seront jamais complètement fermés.

Il est nécessaire de changer les différentes parties de l'habillement de l'enfant aussi souvent qu'il les salira : cette condition est indispensable à la conservation de sa santé, et ce qui y contribue encore d'une manière incontestable, ce sont les frictions sèches. On peut en faire soir et matin sur toute la surface du corps, mais particulièrement le long de la colonne vertébrale, au moment où l'on change l'enfant, soit avec le lange qui doit l'envelopper, soit en se servant d'une brosse douce. Ce moyen simple réveille la sensibilité, ranime la chaleur naturelle, active la circulation, provoque la transpiration ; enfin les enfans peuvent obtenir des frictions les mêmes avantages que les adultes des exercices.

CLASSE TROISIÈME.

Ingesta. (Choses introduites au dedans, alimens, boissons, etc.)

En séparant le nouveau-né de sa mère par la section du cordon ombilical, on détruit les sources qui jusqu'alors avaient servi à sa nutrition ; par quels moyens réparera-t-il désormais ses pertes, et où trouvera-t-il les matériaux nécessaires à son accroissement ? Tout a été prévu ; aussitôt après l'accouchement, une nouvelle fonction a lieu chez la femme, ses mamelles deviennent le centre d'une congestion très-manifeste, on voit s'établir la sécrétion du lait, et c'est avec ce liquide que la mère fournira en-

core à l'enfant les moyens d'entretenir son existence. C'est donc aller contre le vœu formel de la nature que de donner au nouveau-né un autre aliment que le lait de sa mère. Il me semble que l'apparition des phénomènes de la lactation est un argument très-puissant en faveur de l'allaitement maternel, indépendamment des avantages immenses qu'en retirent et la mère et l'enfant ; en effet, la mère qui nourrit n'a qu'une fièvre de lait très-légère, ses lochies sont peu abondantes et ne coulent que pendant quelques jours, elle est exempte de presque tous les accidens qui compliquent les couches, et on peut même avancer que l'allaitement est un moyen curatif d'un grand nombre de maladies dont sont affligées tôt ou tard les femmes qui ne nourrissent pas.

L'enfant trouve dans le lait de sa mère un aliment approprié à la faiblesse de ses organes digestifs. D'abord le premier lait, *colostrum*, liquide jaunâtre, épais et d'une saveur fade, provoque l'expulsion du *méconium*, qui, sans cela, éprouverait quelque difficulté et déterminerait des coliques plus ou moins fortes ; le lait acquiert ensuite plus de consistance à mesure que l'enfant avance en âge, et il lui fournit toujours une nourriture en rapport direct avec son accroissement.

Il est cependant des circonstances particulières qui s'opposent à ce que l'on puisse faire une obligation de l'allaitement à toutes les femmes sans exception, et ce serait une erreur de croire avec Jean-Jacques, « que l'enfant n'a plus rien à craindre du sang qui l'a formé. » Ainsi un enfant né d'une mère très-faible, atteinte ou menacée de phthisie, d'une maladie scrophuleuse, etc., est sans doute plus qu'un autre disposé à ces différentes affections, et l'on pourra modifier le vice de sa constitution en lui donnant une nourrice jeune et vigoureuse. Quant à la difficulté trop commune provenant du rang qu'occupent certaines femmes dans la société, et des obligations que cette position leur impose, je ne la crois pas admissible, parce qu'il n'est pas de devoir au-dessus de celui qui a pour but de former des hommes.

Plusieurs considérations doivent engager à présenter le sein à l'en-

fant aussitôt que la mère est revenue des fatigues de l'accouchement, c'est-à-dire, après six ou huit heures de repos. D'abord si l'on attendait plus long-temps, on priverait l'enfant des avantages qu'il retirerait du colostrum, ensuite le gonflement et l'endurcissement des seins ne lui permettraient plus de téter qu'à une époque trop éloignée, ce qui aurait de graves inconvéniens.

L'enfant fait d'abord venir le lait avec difficulté, aussi dans les premiers jours il tète souvent; mais peu à peu il prend plus de forces, et la sécrétion laiteuse devenant plus aisée et plus abondante, on doit le présenter au sein moins fréquemment.

On ne peut pas déterminer d'une manière précise le nombre de fois que l'enfant doit téter, cela dépend de l'état de ses forces et de la bonne ou mauvaise constitution de sa mère : la nourrice évitera de lui donner trop fréquemment le sein pendant la nuit; en agissant ainsi, elle se priverait d'un sommeil réparateur nécessaire à sa santé, et bientôt son lait altéré deviendrait nuisible à l'enfant. Il est difficile de fixer l'époque à laquelle le lait ne doit plus faire la nourriture exclusive de l'enfant. Élevé à la campagne par une nourrice jeune et pleine de santé, il trouve pendant long-temps dans son lait seul un aliment suffisant à sa nutrition; mais dans les grandes villes, la mère étant continuellement exposée à l'influence d'un air malsain, ayant de fréquentes distractions qui la détournent des soins qu'elle doit à son enfant, celui-ci ressent de bonne heure le besoin d'une alimentation plus solide et plus abondante. Il sera donc à propos de donner vers le deuxième ou le troisième mois, d'abord une fois, plus tard deux fois par jour, une panade claire préparée avec de l'eau, de la croûte de pain bien cuite sans être brûlée, un peu de beurre frais et quelques grains de sel; je crois qu'en général cet assaisonnement doit être préféré au sucre, parce qu'en stimulant légèrement l'estomac, il rend le travail de la digestion plus facile; c'est même un moyen, d'après M. le professeur *Chaussier*, de prévenir ou d'éloigner les affections vermineuses. On pourra donner aussi de temps en temps un potage fait avec la semoule, le riz et du bouil-

lon gras; mais je pense qu'il faut regarder comme très-indigeste la bouillie faite avec la farine de froment et le lait, ainsi que toutes les préparations dans lesquelles entre le lait qui a bouilli, il est d'observation que les enfans les vomissent bien plus souvent que toute autre espèce d'alimens.

Est-il nécessaire, comme le veulent quelques auteurs, de continuer l'allaitement jusqu'après l'éruption des vingt premières dents, dites *dents de lait?* Je crois que ce terme est trop long, et qu'il est plus convenable de sevrer les enfans à l'âge de douze ou quinze mois; à cette époque ils ont ordinairement leurs dents incisives et les canines, et ils peuvent déjà exercer la mastication sur des alimens d'une certaine consistance.

Le sevrage doit s'effectuer par degrés et d'une manière insensible. D'abord on fait téter l'enfant une ou deux fois de moins qu'à l'ordinaire; en même temps on lui donne à manger plus souvent et en plus grande quantité; peu à peu il tète encore plus rarement, et enfin on l'éloigne entièrement du sein.

Il est des cas, tels qu'un profond chagrin, une maladie grave, la grossesse, etc., qui peuvent contraindre une femme à sevrer son enfant brusquement et dans les premiers mois de sa naissance; c'est alors qu'on reconnaît l'avantage d'avoir ajouté de bonne heure un autre aliment à celui que le nouveau-né reçoit de sa mère; par ce moyen, on l'a disposé à n'avoir pas à redouter les accidens d'un sevrage prématuré.

La nourriture des enfans nouvellement sevrés doit se composer d'alimens plus liquides que solides, très-peu assaisonnés, des fruits de la saison parvenus à leur parfaite maturité. Un peu de vin mêlé à beaucoup d'eau formera leur boisson ordinaire; mais on leur interdira absolument le vin pur, le café, les liqueurs. Certaines circonstances peuvent rendre nécessaire une nourriture plus tonique et plus substantielle; ainsi la privation de toute espèce de fruits, des panades, des semoules, des fécules préparées avec de bon bouillon gras,

des sucs de viandes, un vin vieux peu étendu d'eau, formeront avec avantage le régime d'un enfant très-faible et disposé aux affections scrophuleuses.

La mère ne pouvant, par quelque cause que ce soit, allaiter elle-même son enfant, on doit lui donner une nourrice plutôt que de chercher à l'élever au moyen de ce qu'on appelle l'*allaitement artificiel*, qui n'est, comme le dit justement M. le professeur *Desormeaux*, qu'un sevrage anticipé, modifié en raison de la délicatesse de l'individu. On peut aussi faire nourrir l'enfant par un animal, et la chèvre est celui qui a été le plus aisément dressé à cet usage ; mais, ce mode d'allaitement étant très-rare dans le pays où j'ai l'honneur d'exercer la médecine, et peu commun même dans les autres parties de la France, je ne m'occuperai ni de ses avantages, ni de ses inconvéniens : seulement, d'accord avec le savant professeur que je viens de citer, je pense que c'est à tort que plusieurs auteurs ont prétendu que tous les enfans nourris par des chèvres sont très-vifs et très-pétulans ; chaque jour on remarque des exemples du contraire, et je ne crois pas qu'il soit raisonnable d'attribuer aux propriétés du lait la moindre influence sur la constitution morale des individus.

Les qualités que l'on doit rechercher chez une nourrice sont les suivantes. Elle doit être de l'âge de dix-huit ans au moins, et de trente-six ans au plus ; d'un caractère gai, doux, égal ; plutôt brune que blonde ; d'un extérieur annonçant la propreté ; d'une bonne constitution ; ayant des seins d'une moyenne grosseur, dont le mamelon soit saillant. Son lait doit être d'un blanc un peu bleu, d'une saveur douce, sucrée, et d'une consistance telle, qu'il ne se détache que lentement d'une surface polie, légèrement inclinée, sur laquelle on l'aura versé.

Pour qu'une nourrice puisse remplacer la mère aussi avantageusement que possible, elle devra être accouchée depuis peu de temps ; plus le lait serait ancien, moins il serait en rapport avec les organes digestifs du nouveau-né. On voit cependant des enfans bien venir,

quoique nourris par des femmes dont le lait a déjà deux ou trois ans : je puis citer une dame qui a donné successivement quatre enfans à la même nourrice, et le quatrième, qu'elle allaite actuellement, jouit d'une santé florissante ; mais je crois qu'il serait dangereux de renouveler cet essai pour des enfans d'une faible constitution.

Après avoir arrêté son attention sur la femme à laquelle on veut confier le nouveau-né, il ne sera pas moins nécessaire d'examiner l'enfant qu'elle vient d'allaiter, parce que, si elle était atteinte d'une affection susceptible d'être communiquée, ou si elle manquait des qualités essentielles à une bonne nourrice, il serait aisé de s'en apercevoir par l'état dans lequel serait son nourrisson.

Une chose importante à surveiller, c'est l'habitude qu'ont certaines nourrices de retenir pendant quelque temps dans leur bouche, et de mâcher les alimens avant de les donner à l'enfant ; elles croient par ce moyen en rendre la digestion plus facile ; mais cet usage, d'abord très-dégoûtant, expose l'enfant à contracter bien plus directement certaines maladies de sa nourrice, et d'ailleurs la salive de cette dernière étant trop stimulante agit d'une manière trop active sur son estomac délicat.

QUATRIÈME CLASSE.

Excreta. (Choses rejetées au dehors, évacuations naturelles, artificielles.)

Vingt-quatre ou quarante-huit heures après la naissance, ayant acquis la certitude qu'il n'existe aucune imperforation du rectum ou de l'urètre, on doit observer si l'enfant a rendu le méconium ; ce soin sera d'autant plus important que le sujet sera plus faible et allaité par une nourrice étrangère. L'enfant nourri par sa mère a rarement besoin d'un autre évacuant que celui que la nature lui a pré-

paré dans le colostrum ; il ne faut même pas trop se hâter de déterminer chez lui des évacuations par des moyens artificiels ; il est rare, au contraire, que l'on ne soit pas forcé d'y avoir recours pour les enfans confiés à des nourrices, surtout si leur lait est ancien ; dans ce cas, les laxatifs les plus ordinaires sont : l'eau miellée, le petit-lait, ou mieux encore, deux ou trois gros de sirop de rhubarbe ou de sirop de fleurs de pêcher suffisamment étendus d'eau, que l'on fait prendre par cuillerées à bouche.

L'émission de l'urine se fait aussi quelquefois attendre, et lorsqu'elle ne s'effectue pas pendant le premier jour, le moyen le plus simple pour la provoquer est l'usage de quelques bains tièdes, et l'application sur le ventre de flanelles trempées dans une décoction chaude de graine de lin ou de racine de guimauve. Une sécrétion très-abondante, et qu'il est très-essentiel de surveiller chez les enfans, c'est la transpiration cutanée. *Hippocrate* avait remarqué que les enfans qui transpiraient facilement paraissaient moins forts que ceux qui transpiraient peu, mais qu'ils étaient plus sains et se rétablissaient plus promptement lorsqu'ils étaient malades. On devra donc entretenir et favoriser cette fonction au moyen de bains, de lotions fréquentes et de frictions. C'est surtout pendant la nuit que l'enfant transpire beaucoup ; il faudra, en le levant, le tenir devant un feu doux, lui ôter promptement ses vêtemens, qui sont ordinairement mouillés, et l'envelopper aussitôt dans des langes secs et chauds ; en l'exposant nu au contact de l'air, on pourrait occasionner la suppression de la transpiration, et donner lieu à des accidens très-graves. On ne manquera jamais de lui ôter son bonnet, et on ne lui en mettra un autre quaprès avoir fait sur la tête quelques frictions, soit avec un linge sec, soit avec une brosse douce.

CINQUIÈME CLASSE.

Gesta. (Exercice, veille, sommeil.)

Pendant les premiers jours de son existence, étranger à tout ce qui l'environne, l'enfant dort presque continuellement; lorqu'il ne dort pas, il tète; mais peu à peu ses sensations se dévelopent; il est distrait par ce qui se passe autour de lui; alors on doit le lever plusieurs fois par jour, et augmenter progressivement le temps pendant lequel il reste levé. On ne doit approcher de son lit qu'avec précaution; s'il dort, il faut bien se garder de l'éveiller en sursaut, et s'il est éveillé, la personne qui va pour le lever doit l'avertir doucement de sa présence avant d'arriver jusqu'à lui.

On ne doit coucher un enfant que lorsqu'il manifeste l'envie de dormir, au lieu de le mettre au lit tout éveillé, pour le forcer en quelque sorte au sommeil en le berçant; plus il crie, plus on le berce violemment, sans faire attention que ses cris peuvent dépendre, ou d'une épingle qui le pique, ou de la faim, souvent du besoin de respirer un air libre, ou de l'irritation produite par le contact des langes salis par ses matières. On ne saurait trop blâmer la méthode dangereuse de bercer les enfans : cette habitude une fois contractée, ils ne peuvent plus s'endormir sans cela; plus ils sont âgés, plus ils veulent être bercés long-temps, et, par ce moyen, on leur procure moins un bon sommeil qu'une espèce d'ivresse déterminée par la congestion du sang vers le cerveau.

Les exercices de l'enfant pendant le temps de l'allaitement sont très-bornés, aussi aurai-je peu de choses à dire sur ce sujet. A l'âge de huit ou dix mois, et dans la saison chaude, on lui donnera la facilité d'exercer ses forces, en le laissant agir en liberté sur un tapis étendu dans l'appartement; là, il pourra se rouler, se traîner sur

ses genoux, et chercher à se relever sur ses pieds : à la vérité, il fera des chutes fréquentes; mais, pour prévenir les commotions qu'elles pourraient occasionner au cerveau, on aura soin d'entourer sa tête d'un bourrelet dont la circonférence sera plus saillante que le nez. On fabrique aujourd'hui des bourrelets en baleine, qui, par leur légèreté et leur élasticité, remplissent parfaitement toutes les indications.

On doit éviter de faire marcher l'enfant, soit au moyen d'une petite voiture roulante, soit au moyen de lisières, avant l'âge de huit ou dix mois, parce que l'on s'exposerait à exercer sur la poitrine une compression qui pourrait gêner son développement, ou à donner une direction vicieuse aux extrémités inférieures, en leur faisant supporter tout le poids du corps ; enfin, l'enfant sera souvent promené à l'air libre, soit sur les bras, soit dans une voiture douce, en ayant l'attention de le bien couvrir dans la saison froide.

SIXIÈME CLASSE.

Percepta. (Sensations, etc.)

On ne doit pas croire que l'éducation morale de l'enfant soit nulle, pendant qu'il est à la mamelle; il est, au contraire, très-important, à cette époque, de surveiller le développement de ses passions ; et c'est ici le cas de faire une juste application de ces deux vers d'Ovide :

Principiis obsta; serò medicina paratur,
Cùm mala per longas invaluère moras.

La colère, la crainte, la jalousie, sont les passions que l'on observe plus communément chez les enfans ; elles ont même une influence très-marquée sur leur santé.

Il est essentiel de bien faire la distinction des cris occasionnés par la douleur, de ceux que détermine la colère ou l'impatience : lorsqu'un enfant souffre il crie, il sanglotte et verse des larmes abondantes ; s'il ne souffre pas, et qu'il ne cherche qu'à soumettre à ses volontés ceux qui l'entourent, il pousse des cris qui paraissent forcés, et ne pleure point. Dans le premier cas, on doit rechercher la cause de ses souffrances, et la faire cesser, s'il est possible : dans le second, on ne doit pas paraître l'entendre ; plus il crie, moins on doit l'écouter.

Mais s'il ne faut pas faire attention à la colère d'un enfant qui veut une chose déraisonnable, il est ridicule, imprudent même de le contrarier par plaisir. Quelques personnes, dans l'intention de l'empêcher d'avoir des volontés, s'appliquent à lui refuser indifféremment tout ce qu'il désire ; s'il s'opiniâtre, elles le menacent, quelquefois même elles le frappent : l'enfant, à la vérité, cesse de crier ; mais il ressent vivement cette injustice, et les conséquences peuvent en être très-graves.

« Je n'oublierai jamais, dit Jean-Jacques Rousseau, d'avoir vu « un de ces incommodes pleureurs ainsi frappé par sa nourrice. Il « se tut sur-le-champ ; je le crus intimidé. Je me disais, ce sera « une âme vile dont on n'obtiendra rien que par la rigueur. Je me « trompais ; le malheureux suffoquait de colère ; il avait perdu la « respiration ; je le vis devenir violet. Un moment après, vinrent « les cris aigus ; tous les signes du ressentiment, de la fureur, du dé- « sespoir étaient dans ses accens ; je craignis qu'il n'expirât dans « cette agitation. Quand j'aurais douté que le sentiment du juste et « de l'injuste fut inné dans le cœur de l'homme, cet exemple seul « m'aurait convaincu. » (Émile.)

La peur peut donner lieu chez les enfans aux accidens les plus funestes ; des convulsions, l'épilepsie dépendent souvent d'un bruit violent et inattendu, par lequel un enfant très-jeune a été effrayé : on devra donc ne jamais les surprendre en jetant des cris aigus, et

encore moins donner lieu auprès d'eux à la détonation d'une arme à feu. Les enfans tombent et se heurtent souvent; lorsqu'il est évident qu'il ne peut en résulter aucun danger, il faut affecter d'en rire plutôt que de s'en alarmer.

Dans les familles composées de plusieurs enfans, il doit régner une justice distributive très-exacte, et l'on doit bien se garder d'avoir pour les uns des préférences au détriment des autres, si l'on ne veut donner naissance à une passion terrible, la jalousie. Les enfans en sont souvent même tourmentés sans qu'on puisse en deviner la cause, alors ils sont tristes; ils perdent l'appétit, maigrissent de jour en jour, et, malgré tous les moyens mis en usage, beaucoup en meurent.

FIN

HIPPOCRATIS APHORISMI.

I.

Victus humidus, cùm febricitantibus omnibus, tùm maximè pueris, et aliis tali victu uti consuetis, confert. *Sect.* 1, *aph.* 16.

II.

Attenuata longo tempore corpora lentè reficere oportet; quæ verò brevi, celeriter. *Sect.* 2, *aph.* 7.

III.

A morbo bellè comedenti nihil proficere corpus, malum est. *Ibid.*, *aph.* 31.

IV.

Epilepticis pueris, mutationes, maximè ætatis, et regionum, et vitæ, liberationem faciunt. *Ibid.*, *aph.* 45.

V.

Mulieri in utero gerenti si mammæ ex improviso graciles fiant, abortit. *Sect.* 5, *aph.* 37.

VI.

Mensibus copiosioribus prodeuntibus, morbi contingunt : non prodeuntibus, ab utero fiunt morbi. *Ibid.*, *aph.* 57.